



## BADMINTON CLUB VILLENEUVIEN

# PROTOCOLE DE REPRISE DU BADMINTON AU BCV89 A PARTIR DU 06/09/2021

Afin de limiter les risques de propagation de la COVID 19, un protocole de reprise du badminton en salle a été édité par la FFBAD (Fédération Française de Badminton), nous l'avons adapté à notre club. Vous le trouverez ci-dessous, il sera mis à jour au fur et à mesure de l'évolution des instructions du gouvernement et de la FFBAD. En venant au gymnase (une fois licencié ou lors de vos séances d'essais), vous vous engagez à respecter ce protocole. En cas de non-respect de ces règles, les responsables du club se donnent le droit de vous exclure de la séance ainsi que de vous refuser pour les suivantes sans aucune contrepartie.

Ce protocole est quelque peu contraignant, mais il a le mérite de nous permettre de pratiquer notre sport dans des conditions de sécurité actuellement optimum, merci de le respecter pour votre sécurité et celle des autres.

En cas de contamination, le joueur devra en informer un responsable du club et ne saurait se retourner contre le club ou ses représentants.

### *SE RENDRE SUR LE LIEU DE PRATIQUE*

Les parents accompagnateurs des mineurs ne peuvent pas pénétrer sur le lieu de pratique s'ils ne sont pas eux-mêmes licenciés ; ils devront attendre à l'extérieur du gymnase (sauf sur la première séance pour récupérer les documents pour les inscriptions).

L'entrée se fera comme habituellement par la première porte du gymnase, afin de limiter les croisements des participants, la sortie se fera par la dernière porte accessible depuis les vestiaires du fond du gymnase.

Chacun arrive masqué avec son propre matériel (raquette, volants, gourde, gel hydroalcoolique).

### *PASS SANITAIRE*

Afin de pouvoir pénétrer dans l'enceinte du gymnase pour pratiquer votre sport, vous devrez présenter un Passe sanitaire valide, ceci sous l'une des formes suivantes :

- Présentation d'un QRCode valide depuis l'application Tous anti Covid.
- Présentation d'un QRCode valide au format papier.
- Présentation d'un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 72H.
- Présentation d'un certificat de vaccination (à condition de disposer d'un schéma vaccinal complet).
- Présentation d'un certificat de rétablissement de la COVID-19 : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Plus d'info sur le Passe sanitaire :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

En cas d'absence de présentation de ce Passe sanitaire valide, nous serons dans l'obligation de vous refuser l'accès au gymnase (si nous ne le faisons pas, nous sommes susceptibles de forte amendes (9000€), un an d'emprisonnement et la fermeture de nos créneaux d'entraînement).

En cas de présentation de faux documents, si vous êtes contrôlés par les autorités compétentes, vous risquez jusqu'à 3750€ d'amende et 6 mois d'emprisonnement.

### *VESTIAIRES*

Les vestiaires collectifs seront fermés (donc les douches également), vous devrez donc arriver et repartir en tenue (sauf pour les chaussures, enfiler et retirez vos chaussures de bad dans le gymnase, là où vous laisserez vos affaires en respectant 1m avec vos voisins).

### *INSTALLATION ET RANGEMENT DU MATERIEL (à vite oublier une fois que le protocole ne sera plus obligatoire)*

Seul le responsable qui a ouvert le gymnase est autorisé à toucher le matériel (filets, poteaux), pour l'installation et le rangement ainsi que celui qui ferme le gymnase (s'il est différent de celui qui ouvre). Il est impératif qu'ils se lavent bien les mains avec du gel hydroalcoolique, avant et après et portent un masque et des gants pour ce faire.



## BADMINTON CLUB VILLENEUVIEN

### *AVANT DE JOUER*

Les joueurs devront se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique avant et après avoir joué.

### *SUR LE TERRAIN*

Pas de serrage de mains, ni d'embrassade avant pendant ou après la partie, à remplacer par d'autres gestes de convivialité à votre convenance dans le respect des gestes barrières.

Le jeu en double comme en simple est autorisé.

### *GEL HYDROALCOOLIQUE*

Chacun doit apporter son propre gel.

Le club en mettra à disposition.

### *PORT DU MASQUE*

Le port du masque est obligatoire en dehors des terrains. Après un match, chaque participant devra s'isoler afin de reprendre son souffle et remettre son masque avant de se rapprocher des autres joueurs en dehors des terrains et en conservant les distanciations physiques.

Le port du masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières.

### *REGISTRE DE PRATIQUE*

Chaque pratiquant a l'obligation à son arrivée de s'enregistrer dans le registre de présence. Le club s'engage à communiquer celui-ci aux services sanitaires qui en feraient la demande à visée épidémiologique.

**EN CAS DE SYMPTÔMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES ET RESTEZ CHEZ VOUS.**